



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 4 novembre 2010 – **A LA MAJORITE.**

- ENTEND le compte-rendu du chantier solidarité mené au Burkina Faso par les jeunes.

- ETEND le droit de préemption urbain simple à toutes les zones urbaines (zones U) et toutes les zones d'urbanisation futures délimitées au Plan Local d'Urbanisme approuvé ce jour. Les zones naturelles (zones N) sont exclues du DPU – **A L'UNANIMITE.**

- ENTEND les conclusions de l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme.

(Après une suspension de séance pour donner la parole au public présent dans la salle)

- APPROUVE le Plan Local d'Urbanisme - **A LA MAJORITE.**

- EMET un avis favorable à la demande du magasin LA HALLE dans le cadre de la mise en œuvre du Périmètre d'Usage de Consommation Exceptionnel (PUCE) . – **A L'UNANIMITE.**

- ADOPTE dans le cadre du Budget primitif 2011, la répartition des subventions aux associations et organismes désignés pour un montant global de 534 108 €. – **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association « Chemins et Rencontres » - **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 500 € à l'association « Speedminton d'Eragny » - **A L'UNANIMITE.**

- APPROUVE la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération par la création de la compétence nouvelle « Réseaux de communications électroniques et actions en faveur du Développement Technologique » et APPROUVE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation de Transferts des Charges en ce qui concerne l'absence de transfert de charges s'agissant d'une compétence nouvelle – **A LA MAJORITE.**

- APPROUVE le principe de l'unification de la compétence éclairage public sur le territoire cergypontain au 1^{er} juillet 2012, APPROUVE la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération concernant l'éclairage public, APPROUVE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation de Transferts des Charges et PREND ACTE de l'impact pour chaque commune de ce transfert sur l'attribution de compensation – **A LA MAJORITE.**

- APPROUVE la précision de la compétence « Pôles majeurs d'attractivité communautaire » tendant à inclure la gestion, l'exploitation et l'entretien de ces pôles et APPROUVE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation de Transferts des Charges – **A L'UNANIMITE.**

- PREND ACTE des travaux 2010 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.
- FIXE pour 2011 la rémunération des agents recenseurs à 6,03 € la feuille de logement avec une indemnité de 100 € pour frais d'essence engagés et une prime de 212,50 € correspondant à la répartition entre les agents recenseurs de la dotation supplémentaire de l'enquête Famille Logements – ***A L'UNANIMITE.***
- APPROUVE l'actualisation du règlement des cimetières – ***A L'UNANIMITE.***
- ACCORDE la garantie de la ville pour quatre emprunts souscrits par la société Immobilière 3F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation, dans le cadre du projet de construction de logements 199 à 205 bis boulevard des Aviateurs Alliés et AUTORISE Madame la Maire à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la société immobilière 3F. – ***A LA MAJORITE.***
- ACCORDE la garantie de la ville pour quatre emprunts souscrits par la société Immobilière 3F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation, dans le cadre du projet de construction de logements 207 à 209 boulevard des Aviateurs Alliés et AUTORISE Madame la Maire à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la société immobilière 3F. – ***A LA MAJORITE.***
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter de la Communauté d'Agglomération, dans le cadre du Contrat de Territoire, le fonds de concours pour la réfection et l'accessibilité de trottoirs dans le quartier des Pincevents et à signer tous les documents afférents – ***A L'UNANIMITE.***
- ENTEND le rapport annuel sur les marchés publics passés en 2010.
- AUTORISE Madame la Maire à signer et à déposer la déclaration préalable de travaux de réfection de toiture de l'église Saint Pie X – ***A L'UNANIMITE.***
- EMET un avis favorable sur la fin d'application de la convention collective sélective avec la Communauté d'Agglomération au 1^{er} juillet 2011 – ***A L'UNANIMITE.***
- APPROUVE le renouvellement de l'adhésion de la ville au Réseau Français des Villes Educatrices – ***A L'UNANIMITE.***
- DECIDE le versement des subventions 2011, aux coopératives d'écoles pour l'assurance des enfants lors d'activités ou sorties scolaires. – ***A L'UNANIMITE.***
- FIXE les taux des bourses communales 2010/2011 et APPROUVE la liste des bénéficiaires – ***A L'UNANIMITE.***
- AUTORISE la restitution de caution à une enseignante quittant son logement de fonction – ***A L'UNANIMITE.***
- APPROUVE le renouvellement de convention Lieu d'Accueil Enfants Parents avec la CAF et AUTORISE Madame la Maire à la signer – ***A L'UNANIMITE.***
- S'ENGAGE à réaliser les actions détaillées dans le Contrat Enfance Jeunesse et AUTORISE Madame la Maire à signer la convention d'objectifs et de financement pour les années 2010-2013 avec la Caisse d'Allocations Familiales – ***A L'UNANIMITE.***
- AUTORISE Madame la Maire à renouveler la convention de coopération culturelle triennale 2011/2013 avec la Fondation Royaumont – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter auprès du Conseil Général du Val d'Oise une subvention dans le cadre du soutien aux projets « Arts plastiques » - ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à percevoir les subventions allouées par la DIRECCTE dans le cadre de l'action « parrainage vers l'emploi » - ***A L'UNANIMITE.***

- APPROUVE le dispositif du service civique mis en œuvre à Eragny au 1^{er} janvier 2011 - ***A L'UNANIMITE.***

- FIXE l'avancement de grade pour l'année 2011, selon les modalités suivantes :

- ratio identique pour toutes les catégories (A, B, C), les filières et les cadres d'emplois.
- ratio « promu-promouvable » au taux de 100 % - ***A L'UNANIMITE.***

- CREE un poste d'animateur chef – catégorie B – filière Animation - ***A L'UNANIMITE.***

ENTEND une information sur l'enquête publique relative à un projet de modification permanente de la circulation aérienne d'approche aux instruments de l'aérodrome de Paris Charles de Gaulle.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00 heure.

Présents : Messieurs, Mesdames, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Patrice BORCIER, Dominique RAMSI, Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI, Adjoint au Maire, Bernard ROUSSEL, Guy PRUDON, Conseillers Municipaux Délégués, Hélène CHATILLON, Catherine MARSILE, Béatrice FURET, Sylvie BRIGANDAT (à partir de 20h45), Philippe RELIN, Estelle CARRON, Jimmy ZE, David GANDON, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Claude THOMAS, Joëlle MARTINEZ, Frédérick TOURNERET, Patrick BENSMAIL Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Nicole GUGELMANN a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE.
- Monsieur Djibrirou CISSE a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS.
- Monsieur Jean-Pierre PARAY a donné pouvoir à Madame Hélène CHATILLON.
- Madame Sylvie BRIGANDAT a donné pouvoir à Monsieur Philippe RELIN (jusqu'à 20h45).
- Madame Maria-Térèse FORME a donné pouvoir à Monsieur Gérard BURN.
- Madame Céline NAVARRO a donné pouvoir à Monsieur Patrice BORCIER.
- Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Monsieur Jean Pierre HARDY.

Absent : Monsieur Giovanni DEL FRANCO

Madame Chantal BAGGIO a été désignée comme Secrétaire de séance.